



Fiche syndicale de suivi Mouvement Intra 2014 Personnels Infirmier-e-s

*Joindre impérativement copie de la confirmation de demande de mutation
et des pièces jointes fournies*

Mouvement intra-académique 2014 des personnels infirmier-es

Pour contacter les élu-e-s :

elus@cgteduccreteil.org

Serveur ouvert du 17 mars au 4 avril 2014

<https://amia.orion.education.fr>

Vos coordonnées :

Nom : Prénom.....
Adresse personnelle :
Code Postal Commune.....
Tél: Portable :.....
E-Mail personnel :
Affectation actuelle :
.....

Votre situation :

Statut :

Echelon et grade au 31.12.2013 :

Date de votre entrée dans l'académie :

Enfants à charge de moins de 20 ans au 1^{er} septembre 2013 :

Situation personnelle (marié, pacsé, vivant maritalement, séparation effective...) :

***Vous devez impérativement adresser les pièces justificatives au Rectorat,
en y joignant la confirmation de la demande
Adressez-en un double complet avec cette fiche à la CGT Educ'action Créteil***

CGT Educ'action Créteil

9 rue Génin 93200 SAINT DENIS

mail : elus@cgteduccreteil.org

site www.cgteduccreteil.org

▪ **CALCUL DU BAREME**

1 - Ancienneté dans le poste

- 3 ans d'ancienneté.....30 pts
- 4 ans d'ancienneté.....35 pts
- 5 ans d'ancienneté.....40 pts
- 6 ans d'ancienneté.....45 pts
- 7 ans d'ancienneté et plus.....50 pts

2 - Ancienneté dans le corps :* 2 pt par année

3 - Infermiers en internat (3 ans et plus)50 pts

4 - Bonification établissement en ZEP, zone sensible ou ECLAIR

- Entre 3 ans et 5 ans.....10 pts
- Au-delà de 5 ans..... 25 pts

5 - Carte scolaire.....500 pts
sur commune et la zone du poste supprimé

6 - Travailleurs handicapés + 80% (vœu sur zone géographique)300 pts

7 - Priorité médicale ou appui social (sur zone géographique)300 pts

8 -Rapprochement de conjoints

- 1 année de séparation.....30 pts
- 2 années de séparation.....35 pts
- 3 années de séparation.....40 pts

Plus 3 points par enfant à charge

Total :

Votre calcul	Elus CAPA

▪ **VŒUX :**

1		4	
2		5	
3		6	